

Cahier des charges

Production d'une étude sur le rapport au travail dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Sommaire

- 1/ Objet de la mission
- 2/ Présentation de PQN-A
- 3/ L'emploi, un sujet majeur dans les QPV
- 4/ Missions du prestataire
- 5/ Calendrier de la prestation

Annexes

Date d'envoi : 25 mars 2024

Date limite de remise des candidatures : 30 avril 2024

**Groupement d'Intérêt Public
Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine (PQN-A)
Centre de ressources sur le développement territorial**

Ecosystème Darwin
87, quai des Queyries 33100 BORDEAUX
tél : 05 56 90 81 00

1/ Objet de la mission

Production d'une étude sur le rapport au travail dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

2/ Présentation de PQN-A

Créé en 2002, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoires de projet.

Les missions de PQN-A consistent à :

- Aider à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques
- Structurer et animer les réseaux
- Repérer, qualifier et diffuser les expériences
- Animer et accompagner l'ingénierie territoriale
- Consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales

PQN-A accompagne les acteurs territoriaux en Nouvelle-Aquitaine sur :

- **les politiques contractuelles territoriales, la Politique de la ville**
- **quatre thématiques prioritaires** : inclusion numérique, revitalisation des centres-bourgs, démarches alimentaires territoriales, dynamiques territoriales pour l'emploi (DTE).

Les publics-cibles de PQN-A sont :

- les équipes techniques des territoires et ingénierie associée, décideurs locaux et les opérateurs et partenaires.

3/ L'emploi, un sujet majeur dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Contexte

L'évaluation finale des contrats de ville conduite en 2022 a permis de rappeler que l'emploi, l'insertion et la formation restent des enjeux clés des quartiers prioritaires, des territoires au sein desquels le taux de pauvreté est très élevé et le taux d'emploi très faible par rapport

aux aires urbaines auxquelles ils appartiennent. Dans la phase de préparation des contrats de ville Engagements Quartiers 2030, les différents documents cadres de l'Etat sont venus confirmer que l'emploi devait rester une priorité dans les actions conduites. Le centre de ressources propose donc d'orienter une partie de son programme de travail sur les démarches territoriales pour l'emploi (DTE) sur des travaux qui concernent l'emploi dans les quartiers prioritaires, afin de contribuer à nourrir et outiller utilement les acteurs.

En 2022, PQN-A a mandaté un cabinet spécialisé dans l'observation sociale des territoires pour réaliser [un diagnostic](#) fin de la situation et des évolutions des 81 quartiers de la Nouvelle-Aquitaine, sur les principaux indicateurs couvrant tous les domaines de la politique de la ville (dynamiques de peuplement, cadre de vie, cohésion sociale, développement économique et emploi et différents enjeux transversaux). Ce diagnostic avait permis de fournir des analyses générales sur l'emploi, à partir des données quantitatives les plus récentes, disponibles en juin 2022 (voir la note méthodologique incluse dans le rapport).

Parallèlement, le groupe projet qui assure le suivi de la mission DTE au sein du centre de ressources, a mis en évidence l'intérêt pour PQN-A de contribuer à décrypter les phénomènes à l'œuvre dans les quartiers autour des questions d'emploi et de travail, notamment pour mettre à disposition des acteurs et décideurs des éléments de connaissance et de compréhension qui reflètent la réalité et la complexité des enjeux locaux.

Objectifs

- Produire de la [connaissance actualisée sur des enjeux précis](#) par des analyses de données, des enquêtes, des récits d'acteurs et d'habitants,
- Mixer les analyses quantitatives (produites par ailleurs) et qualitatives pour éclairer la complexité des phénomènes,
- Prendre du recul sur les représentations véhiculées, sur le rapport au travail des habitants dans les quartiers prioritaires
- Fournir des éléments permettant d'orienter l'action de manière pertinente, c'est à dire de manière à répondre aux enjeux et aux besoins des habitants,

A qui s'adresse cette étude ?

Ce travail s'adresse et sera diffusé aux publics suivants :

- Les élus et décideurs locaux : pour contribuer à une meilleure compréhension des enjeux des quartiers,
- L'ingénierie de la politique de la ville : pour leur fournir des analyses et des données utiles dans le dialogue stratégique qu'ils entretiennent avec les décideurs sur les territoires,
- Les professionnels de la politique de la ville plus largement : pour contribuer à la qualification des moins expérimentés, dans un contexte de turn-over important,
- Les acteurs du "droit commun", en particulier dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation : pour contribuer à une meilleure connaissance des réalités des quartiers prioritaires,

- Les acteurs du développement territorial : pour contribuer à mieux articuler la politique de la ville avec l'ensemble des politiques publiques territoriales qui concourent à la réduction des inégalités de développement entre territoires.

Le thème général de l'étude est celui du rapport au travail. Cette thématique devra être traitée de manière à explorer toute la complexité du sujet, mais avec des focales attendues particulièrement sur les jeunes et les femmes, deux catégories de publics sur lesquels les enjeux sont plus prégnants.

Nous prévoyons un volet qualitatif et un volet quantitatif dans cette étude. Le présent cahier des charges ne concerne que l'analyse qualitative.

4/ Missions du prestataire

Production d'une étude sur le rapport au travail des habitants des quartiers prioritaires de Nouvelle-Aquitaine

Contexte

Les mutations à l'œuvre sur le marché du travail se traduisent de la manière suivante:

- des professionnels de l'emploi (conseillers France Travail, Mission locale...) un peu "désorientés" face à des comportements nouveaux des demandeurs d'emploi et d'une partie de la jeunesse (absentéisme dans les dispositifs d'insertion, dans les formations, volatilité, difficulté croissante à opérer des choix d'orientation, de formation, de carrière...)
- une réelle difficulté à mobiliser les publics dans les dispositifs d'insertion, de remobilisation et de formation (actions de "aller vers" notamment déployées en nombre depuis 2018)
- une difficulté à recruter dans de nombreux domaines (les fameux secteurs en tension)
- dans le même temps, des indicateurs socio-économiques toujours alarmants dans les quartiers prioritaires et des besoins d'insertion par la formation et le travail toujours importants.

Méthode

Il convient de préciser que cette mission intervient en complément d'une production de données quantitatives sur le rapport au travail effectuée par un cabinet spécialisé dans l'analyse statistique.

Une diversité territoriale à prendre en compte

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en vigueur le 1er janvier 2024 après publication d'un décret au Journal Officiel en date du 29 décembre 2023. La région Nouvelle-Aquitaine dispose désormais de 83 quartiers prioritaires dont 2 territoires

entrants. Ces périmètres sont le fondement des nouveaux contrats de ville « Engagement Quartiers 2030 » qui doivent être signés au 31 mars 2024.

Le prestataire veillera à prendre en compte dans cette étude la diversité de ces quartiers néo-aquitains, à savoir:

- des quartiers "traditionnels" souvent situés en périphérie des villes moyennes ou des grandes villes
- et des quartiers situés dans des petites villes, constituant une partie du centre de la ville. Ces quartiers sont entrés plus récemment dans la géographie prioritaire en 2014.

Une diversité d'acteurs à interviewer

Il s'agira pour le prestataire de s'entretenir avec les parties prenantes sur le territoire ayant un regard sur le rapport au travail des habitants. Les publics cibles pour cette enquête sont assez nombreux. On peut citer à titre d'exemple les habitants, demandeurs d'emploi, acteurs du service public de l'emploi, travailleurs sociaux, acteurs économiques, ... Le travail devra permettre un croisement des regards sur les sujets traités.

Livrables :

- Des synthèses des différents temps de travail (entretiens),
- rapport final d'étude,
- une synthèse du rapport final.

L'ensemble de ces livrables devra être communiqué à PQN-A en format modifiable.

A l'issue de l'étude, une publication finale sera diffusée par PQN-A. Elle regroupera la synthèse du travail du prestataire et intégrera également une analyse quantitative produite par le cabinet d'études statistiques. Le coût de réalisation de cette publication sera pris en charge par PQN-A (graphisme, impression).

Par ailleurs, un temps de restitution régionale sera organisé pour valoriser ces travaux. Cette restitution pourra mobiliser le prestataire, dans un format restant à définir (webinaire, rencontre présentielle).

Enveloppe budgétaire : 9000 € TTC

5/ Calendrier et modalités de réponse

Idéalement le calendrier se décline de la manière suivante:

- Lancement de la consultation : 25 mars 2024
- Date limite de remise des candidatures : 30 avril 2024
- Démarrage de la mission le 15 mai 2024
- Conclusion du travail : septembre 2024

La réponse à la consultation devra être composée :

- d'une présentation succincte du prestataire (métiers, stratégies, chiffre d'affaires, etc.)
- de références sur des prestations comparables à celle de l'objet du cahier des charges
- d'une proposition méthodologique et calendaire
- de propositions budgétaires distinctes pour les différents types de prestations attendues - en euros TTC

Les propositions seront remises par courrier (cachet de la Poste faisant foi) :

Pays et Quartiers d'Aquitaine A l'attention de Christophe ROCHARD - Eco-système Darwin -
87 quai de Queyries - 33100 Bordeaux

ou mail Tél : 06 31 21 77 44 ou par mail : christophe.rochard@pqn-a.fr

Les critères de sélection sont les suivants :

- compréhension de la commande,
- qualité des propositions et adaptation à la demande,
- originalité ou degré d'innovation de la démarche proposée,
- références et expériences,
- prix et adaptation au budget du centre de ressources.

ANNEXES

Contact pour obtenir tous les renseignements complémentaires :

Christophe ROCHARD Mail : christophe.rochard@pqn-a.fr

Site internet : <https://pqn-a.fr/>

Newsletter et lettres d'info thématiques de PQN-A :

<https://pqn-a.fr/ressources/newsletter-de-pqn-a/>